

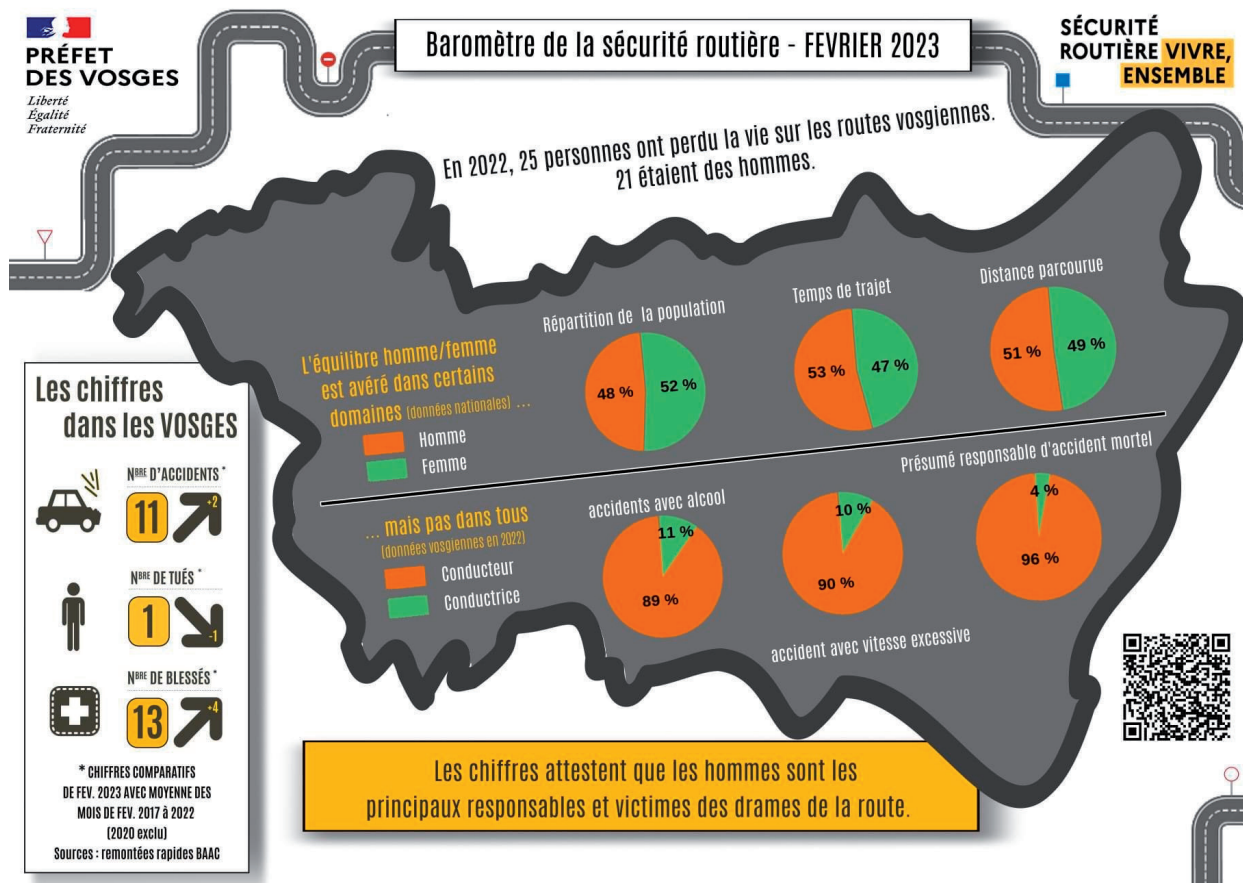
## Semaine de la prévention routière au travail : Préparez vous !

Pour cette édition 2023, les journées de la prévention routière au travail auront lieu du 22 au 26 mai. Nous vous encourageons à profiter de cette période pour sensibiliser les agents au risque routier, que ce soit dans le cadre de leurs missions ou des trajets entre leur domicile et leur lieu de travail.



Comme chaque année, des supports d'animation et de communication sont mis à disposition à l'échelle nationale. Vous pouvez les consulter et les télécharger !

[www.securite-routiere.gouv.fr/employeurs-engages/les-journees-de-la-securite-routiere-au-travail](http://www.securite-routiere.gouv.fr/employeurs-engages/les-journees-de-la-securite-routiere-au-travail)



Parmi les supports de sensibilisation que vous pouvez utiliser, la Préfecture des Vosges a publié un bilan de l'accidentologie routière sur le département pour l'année 2022.



### PUBLICATION INRS

L'INRS a édité un guide pratique sur l'arrimage des charges sur, ou dans les véhicules. ARRIMAGE DE CHARGES ED 6145



# La sensibilisation par le jeu

**1. FSSSCT** – formation spécialisée en santé et sécurité et conditions de travail. Il s'agit de l'instance rattachée au CST, obligatoire pour les collectivités de plus de 200 agents, chargée des prérogatives de l'ex-CHSCT (cf. NL PHS 59)

**2. CASQUE** – il protège la tête des chutes d'objets et de matériaux. Certains casques sont spécialisés dans l'antichoc, contre les risques électriques, et peuvent disposer d'équipements additionnels comme des protections auditives ou des visières de protection du visage. Selon les normes de fabrication et les fabricants, leur durée de vie peut varier de 3 à 5 ans. Pensez à les renouveler.

**3. TMS** – Troubles musculosquelettiques, c'est la première cause de maladie professionnelle en France. Près de 44 500 cas ont été reconnus en 2019.

**4. PLAIN-PIED** – Ce risque représente environ 100 000 accidents déclarés par an. Les chutes de plain-pied peuvent être liées à des glissades, trébuchements, dérobements du sol, etc. et peuvent avoir des conséquences telles que des entorses, fractures, contusions, et peuvent parfois entraîner la mort.

**5. MUTAGÈNE** – Un produit CMR (cancérogène, mutagène reprotoxique) signifie qu'il va avoir un effet néfaste sur les cellules du corps humain, entraînant des risques de cancers, de mutation de certaines cellules ou de troubles dans les cellules reproductrices (stérilité, atteinte de l'embryon ou du fœtus, etc.)

**6. PRÉVENTION** – tel est l'objectif de l'ensemble des missions des assistants et conseillers de prévention.

**7. ACFI** – Agent Chargé de la Fonction d'Inspection. Agent de la collectivité ou du Centre de Gestion, il est chargé de contrôler l'application de la réglementation en hygiène, sécurité et conditions de travail. Le Centre de Gestion des Vosges dispose de deux ACFI, et propose une convention tri-annuelle permettant d'assurer cette mission d'inspection. [Fiche pratique ACFI](#)

**8. PROTÉGER** – Alerter – Secourir, telle est la marche à suivre pour un secouriste dans le cas d'un accident ou d'un malaise. Il existe plusieurs types de formations de secouriste : le certificat de sauveteur secouriste du travail, les formations gestes qui sauvent, le PSC1.

**1 F S S S 2 C T**

**A**

**3 T M S**

**4 P**

**Q**

**L**

**U**

**5 M U T A G È N E**

**I**

**N**

**-**

**6 P R É V E N T I O N**

**7 A C F I**

**E**

**D**

**8 P**

**R**

**T**

**É**

**G**

**E**

**R**

*les réponses !*  
du mot fleché  
newsletter n°60



Cette application est développée par l'OPPBTP. Elle permet de procéder à des vérifications périodiques internes des équipements de travail en hauteur ou des engins. Elle permet d'assurer une traçabilité et un suivi en créant des "chantiers" et ainsi créer un historique de ces vérifications.

Ces vérifications n'ont pas vocation à se soustraire aux vérifications périodiques obligatoires à réaliser par un organisme agréé. Elles permettent néanmoins de détecter des défaillances qui nécessiteraient une réparation, une remise en conformité, une vérification anticipée, voire simplement de s'assurer que tout ait été installé correctement.

*Cette application est gratuite et intuitive.*



## AGENDA 2023

jeudi 13 avril : F3SCT (limite de saisine 23/03/2023)

vendredi 05 mai : Atelier Agirhe et Livret d'accueil sécurité

jeudi 16 mai : CST (limite de saisine 25/04/2023)

vendredi 02 juin : Atelier Livret d'accueil sécurité

jeudi 29 juin : F3SCT (limite de saisine 08/06/2023)

Vos interlocuteurs



**CÉLINE KELLER**  
ckeller@cdg88.fr  
03 29 35 77 21



**QUENTIN LABRUYÈRE**  
qlabruyere@cdg88.fr  
03 54 04 62 84



**PAULINE CLAUDEL**  
pclaudel@cdg88.fr  
03 54 04 62 36